

L'an Deux Mille Vingt le sept du mois de septembre à Dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de SAINT-MESMIN, dûment convoqués par Madame la Maire, se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sous la présidence de Mme Anne ROY, Maire, pour la session ordinaire.

1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 10 juillet 2020.

2. Convention de groupement de commandes portant sur la réalisation de mesures d'activité volumique du radon dans les établissements communaux et intercommunaux du Pays de Pouzauges

Le Conseil municipal adopte, à l'unanimité, la constitution d'un Groupement de commandes relative à la « Réalisation de mesures d'activité volumique du radon dans les établissements communaux et intercommunaux du Pays de Pouzauges (85) »

3. Désignation délégués organismes extérieurs : Association des sentiers de Pouzauges

Le Conseil municipal adopte, à l'unanimité, le report de la délibération au prochain conseil municipal.

4. Désignation délégués organismes extérieurs : Ionisos

Le Conseil municipal adopte, à l'unanimité, la désignation suivante :

Organisme extérieur	Titulaire 1
Commission locale d'information Entreprise IONISOS	MORET Fabien

5. Désignation délégués organismes extérieurs : mission locale du Haut bocage

Le Conseil municipal adopte, à l'unanimité, la désignation suivante :

Organisme extérieur	Titulaire 1
Mission locale du Haut Bocage	ROY Anne

6. Adhésion à l'unité Missions Temporaires du Centre de Gestion de la Vendée

Le Conseil municipal adopte, à l'unanimité, l'adhésion à l'Unité « missions temporaires » du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vendée et donne mission à Madame Le Maire pour solliciter ce service en fonction des besoins de fonctionnement de la structure.

7. Urbanisme / Droit de préemption : diverses ventes

Le Conseil municipal adopte, à l'unanimité, la renonciation sur les ventes suivantes :

Parcelle	Adresse	Propriétaire	Décision du CM Sur DPU
AC 327	6 rue Beauséjour	LEBECQ René	Défavorable
AC 115 737	5 rue de L'Hermitage	CTS CLAIRIN GONNORD	Défavorable
A 360	4 Martinet	BELLION Joseph	Défavorable
A 356 1320	Martinet	Cts MENARD	Défavorable
B 737	18, Allée du Levant	Cts FIEVRE	Défavorable
AC 127	10, rue du Commerce	FRUCHET	Défavorable

8. Urbanisme / Droit de préemption : vente Maison de M Fabrice MICHEL

Le Conseil municipal adopte, à l'unanimité, le report de la délibération à un prochain conseil municipal.

Affiché le lundi 14 septembre 2020


Anne ROY
Maire



Prochain conseil municipal le lundi 5 octobre 2020 à 19h

Les délibérations sont consultables dans leur intégralité auprès du secrétariat général de la collectivité, après validation du procès-verbal. Merci de prendre rendez-vous.